



08 MARS 2016

R: 182/16

**COOPERATION TRANSFRONTALIERE DANS LE CADRE DE
L'INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT
(IEVP)**

Décision CE C(2008) 8275

Consultation N°5/2016

**Pour la sélection d'un organisateur pour la réalisation d'un séminaire de
clôture du Projet «Sécurité et Qualité des Produits Aquacoles: le
développement d'une voie commune tuniso-sicilienne» SecurAqua PS1.3.020**

Etant donné que

Le 26 Octobre 2012, sur le site web « <http://www.italietunisie.eu> » et sur les autres sites de référence du programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie, a été publié, dans sa version intégrale, le deuxième appel restreint à projets standards, dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) 2007-2013. Et dans le cadre de la Convention de Financement relative au programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie signée entre la Commission européenne et la République Tunisienne ;

Etant donné que

L'Institut National des Sciences & Technologies de la Mer (INSTM), adresse 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salambô, 2025 Tunisie, représenté par Monsieur Hechmi Missaoui, ci-dessous dénommé Bénéficiaire,

Et

- 1- Le Consortium Universitaire de la Province de Trapani, domicilié à Lmare Dante Alighieri. 91016, TRAPANI, représenté par Monsieur Giovanni Curatolo, ci-dessous dénommé Partenaire 1 ;
- 2- L'Institut Zoophylactique Expérimental de la Sicile (IZS Sicile), domicilié à la Via G. Marinuzzi, 3 90129 PALERMO, représenté par Monsieur Antonino Salina ci-dessous dénommé Partenaire 2 ;
- 3- La Direction Générale des Services Vétérinaires, domicilié au 30 Rue Alain Savary 1002, TUNIS, représenté par Monsieur Malek Zrelli ci-dessous dénommé Partenaire 3,

ont présenté une proposition de projet intitulé " *Sécurité et Qualité des Produits Aquacoles: le développement d'une voie commune tuniso-sicilienne*" SecurAqua à l'Autorité de Gestion Commune dans le cadre du PO Italie Tunisie, un appel à propositions à la deuxième appel des projets standards lancé le 26 octobre 2012 avec une procédure restreinte conformément au PraG et close le 9 décembre 2011.

Ci-dessous dénommés Partenaires,

Etant donné que,

l'Autorité de Gestion Commune AGC, par sa communication du 13 Janvier 2014 protocole n°383, informe que le contrat de subvention entre l'Autorité de Gestion Commune du Programme et le bénéficiaire, a été signé le 05 Décembre 2013 et que le code unique du projet est (Cod 2AS1.3/020).

Objectifs du projet

SecurAqua vise à promouvoir les échanges entre recherche-développement, formation, innovation, production et institutions publiques administratives pour faire émerger les opportunités et les défis communs de la Région sicilienne et de la Tunisie en matière de technologie, afin d'améliorer la qualité et

Projet cofinancé par l'Union Européenne



assurer la sécurité des produits aquacoles. Le développement de cette stratégie intégrée, valorisant l'image des produits aquacoles sains et de qualité, permettra à ce secteur d'acquérir une plus forte visibilité en Tunisie/Sicile, dans l'espace méditerranéen et plus largement à l'échelle internationale.

Lors de la phase d'implémentation de SecurAqua, le bénéficiaire a prévu la sélection d'une agence/société pour l'organisation d'un séminaire de clôture du projet.

Art. 1 - Objet de la consultation

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, avec la présente consultation, a l'objectif de sélectionner un organisateur pour la réalisation d'un séminaire de clôture du projet selon la ligne budgétaire 6.7 Coûts des conférences/séminaires.

Art. 2 - Objet du service et procédures de réalisation

L'organisateur doit assurer sous l'autorité de la coordinatrice du projet la prise en charge totale de l'organisation d'un séminaire du 18 au 20 Avril 2016 dans un hôtel 4 ou 5 étoiles sur le Grand Tunis/Hammamet/Bizerte.

Art. 3- Conditions de présentation des candidatures

Les organisateurs intéressés devront envoyer leur offre, **sachant que chaque lot peut être traité séparément**, sous pli fermé à l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer.

Les offres doivent parvenir durant l'horaire administratif par courrier postal express (rapide poste) ou délivrées par porteur contre reçu, qui devra être visé par le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM, avant 17h00 le 15/03/2016 à l'adresse suivante : « **Institut National des Sciences et Technologies de la Mer - 28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô, 2025, Tunisie** »

Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit sera rejetée.

L'enveloppe extérieure doit porter aucune indication de l'identité du soumissionnaire sauf :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer
Consultation N°5/2016/SecurAqua/INSTM
Pour la sélection d'un organisateur pour la réalisation d'un séminaire de clôture
Du Projet « SecurAqua » - Coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2007-2013
28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô, 2025 - Tunisie
A NE PAS OUVRIR

Art. 4- Candidature et documentation nécessaire

L'offre financière doit comprendre le détail des prix et le montant total de l'offre **en Hors TVA (ANNEXE01)**

L'offre financière doit être valable durant cent vingt jours (120 j) à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Art. 5- Modalités de paiement

Le paiement sera effectué en totalité (100%) par frais des participants, par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Le paiement sera effectué en Hors TVA.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Art. 6- Conditions générales de facturation

La facture sera libellée au nom de l'INSTM et adressée à l'INSTM en mentionnant « **Projet SecurAqua PS1.03.020** » en quatre (04) exemplaires dont un original.

La forme de la facture se présente comme suit :

La facture doit porter obligatoirement les mentions suivantes :

- Le nom de l'agence et son adresse.
- Son activité.
- Le N° du compte bancaire.
- Le code d'identification fiscale.
- Le montant total de la facture hors T.V.A.
- Le cachet et la signature du bénéficiaire

L'INSTM fournira une attestation d'exonération de TVA.

Au cas où la facture ne répond pas ou ne comporte pas les mentions obligatoires précitées, tout retard de paiement incombe à l'agence.

Art. 7 - Choix de l'organisateur

L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue. L'INSTM informera seulement le fournisseur dont la proposition a été retenue.

Fait à Tunis, le 08-03-2016

Lot 1

| N° d'ordre | Désignation | Quantité |
|------------|---|-----------------|
| 01 | Réservation pour 60 personnes dont 20 personnes en chambre single et 40 personnes en chambre double en LPD répartie chronologiquement comme suit : -1 nuitée (18 Avril 2016) : réservation pour 15 personnes en chambre single et 6 personnes en chambre double -1 nuitée (19 Avril 2016) : en plus de la réservation du 18 Avril 2016 une autre réservation pour 5 personnes en chambre single et 34 personnes en chambre double -1 nuitée (20 avril 2016) : réservation seulement pour 10 personnes en chambre single ❖ En cas où l'hôtel proposé est sur la Grand Tunis seulement 10 personnes résideront à l'hôtel en chambre single et paieront l'hôtel directement | |
| | Dîners pour 30 personnes (18 et 20 avril 2016) | 15 x 2 |
| 02 | Dîner Gala pour 60 personnes (19 Avril 2016) | 60 x 1 |
| 03 | Pause-café le matin: café, lait, jus de fruits, thé infusion, viennoiserie, mini gâteaux, tartelettes aux fruits, eau minérale : pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours |
| 04 | Pause-Café après-midi: café, lait, thé infusion, eau minérale : pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours |
| 05 | Déjeuner pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours |
| 06 | Salle de séminaire pour 100 personnes (wifi, écran, micros baladeur, micros de conférence, multiprise) (19 et 20 Avril 2016) | 1x2 jours |
| 07 | Salle de séminaire pour 20 personnes (wifi, écran, Micros, micros de conférence, multiprise), eau minérale / demi-journée le 18 avril 2016 | 01x 1/2 journée |



Projet cofinancé par l'Union Européenne



Lot 2

| | | |
|----|---|------------|
| 01 | Traduction simultanée avec équipements accompagnant la traduction (français-italien/italien-français) (19 et 20 Avril 2016) | 1x 2 jours |
| 02 | Matériel d'interprétariat (100 casques + cabines) | 04 jours |

Lot 3

| | | |
|----|---|-----|
| 01 | Banderoles (0,5m x 3m) | 4 |
| 02 | Impression de 30 posters (0,9m x 1.20) | 30 |
| 03 | Roll-up (0,85 x 2m) | 2 |
| 04 | Portes documents/blocs notes/stylos avec sigles/Gadget publicitaire avec logo du projet | 100 |

**La Coordinatrice du Projet SecurAqua
Pr. Saboua Sadok**

Programme de coopération
transfrontalière Italie-Tunisie 2007-2013
Projet SecurAqua (PS1.3.020)
Coordinatrice du projet



SecurAqua PS1.3.020

Projet cofinancé par l'Union Européenne



ANNEXE 1

L'organisation d'un séminaire du 18 au 20 Avril 2016 dans un hôtel 4 ou 5 étoiles sur le Grand Tunis/Hammamet/Bizerte

| N° d'ordre | Désignation | Quantité | Prix unitaire HTVA | Prix total Hors TVA |
|------------|--|-----------------|--------------------|---------------------|
| 01 | Réservation pour 60 personnes dont 20 personnes en chambre single et 40 personnes en chambre double en LPD répartie chronologiquement comme suit : -1 nuitée (18 Avril 2016) : réservation pour 15 personnes en chambre single et 6 personnes en chambre double -1 nuitée (19 Avril 2016) : en plus de la réservation du 18 Avril 2016, une autre réservation pour 5 personnes en chambre single et 34 personnes en chambre double -1 nuitée (20 avril 2016) : réservation seulement pour 10 personnes en chambre single ❖ En cas où l'hôtel proposé est sur le Grand Tunis seulement 10 personnes résideront à l'hôtel en chambre single et payeront l'hôtel directement | | | |
| 02 | Dîners pour 30 personnes (18 et 20 avril 2016) | 15 x 2 | | |
| 03 | Dîner Gala pour 60 personnes (19 Avril 2016) | 60 x 1 | | |
| 04 | Pause-café le matin: café, lait, jus de fruits, thé infusion, viennoiserie, mini gâteaux, tartelettes aux fruits, eau minérale : pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours | | |
| 05 | Pause-Café après-midi: café, lait, thé infusion, eau minérale : pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours | | |
| 06 | Déjeuner pour 100 personnes (19 et 20 Avril 2016) | 100x02 jours | | |
| 07 | Salle de séminaire pour 100 personnes (wifi, écran, micros baladeur, micros de conférence, multiprise) (19 et 20 Avril 2016) | 1x2 jours | | |
| 08 | Salle de séminaire pour 20 personnes (wifi, écran, Micros, micros de conférence, multiprise), eau minérale / demi-journée le 18 avril 2016 | 01x 1/2 journée | | |
| | | | TOTAL HTVA | |

Lot 2

| | | | | |
|----|---|------------|-------------------|--|
| 01 | Traduction simultanée avec équipements accompagnant la traduction (français-italien/italien-français) (19 et 20 Avril 2016) | 1x 2 jours | | |
| 02 | Matériel d'interprétariat (100 casques + cabines) | 04 jours | | |
| | | | TOTAL HTVA | |

Lot 3

| | | | | |
|----|---|-----|-------------------|--|
| 01 | Bandoles (0,5m x 3m) | 4 | | |
| 02 | Impression de 30 posters (0,9m x 1.20) | 30 | | |
| 03 | Roll-up (0,85 x 2m) | 2 | | |
| 04 | Portes documents/blocs notes/stylos avec sigles/Gadget publicitaire avec logo du projet | 100 | | |
| | | | TOTAL HTVA | |

Projet cofinancé par l'Union Européenne



SecurAqua PSI 3.020